MDG:F
Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement
Haïti INFO

No. 005/ Sept. 2012

La Newsletter du Programme conjoint pour la prévention des conflits et la cohésion sociale (PCCS)

ONUFEMMES, OIM, PNUD, UNESCO, UNFPA

Le PCCS est financé par le Fonds OMD, lequel est établi grâce à une généreuse contribution du gouvernement Espagnol au Système des Nations Unies. Le Fonds est effectif dans 49 pays, dont Haïti

Sommaire

Editorial — Pour des résultats qui durent (P. 1-2)

Le PCCS En chiffre — Présentation des résultats atteints jusqu'à Septembre 2012 (P. 7-8)

Le PCCS SUR LE TERRAIN
- Partenariat avec le secteur privé pour promouvoir la cohésion sociale (P. 2)
- Offrir des services de santé de qualité aux victimes de violence (P. 3)
- Le sport et l'art au service de la cohésion sociale (P. 7)

Portrait — Pauline Jn Louis: «Jamais sans les partenaires locaux!» (P. 9)

Rétrospective — Prévenir la violence faite aux Femmes, Associer les Hommes (P. 4-7)

En Bref — L'OIM soutient l'intégration sociale de jeunes vulnérables … (P. 10)

Editorial

Bonjour à vous Chère lectrice/cher lecteur du **MDG-F/info**

Photo Georgina Yglesias/PNUD

De gauche à droite:Danièle Magloire et Katia Henrys

Pour des résultats qui durent

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro précédent, le Programme conjoint s'engage résolument, pour sa troisième année, à renforcer les capacités de ses partenaires et à consolider les acquis. Nous travaillons en sorte que les résultats de nos actions puissent perdurer au-delà de la durée de vie de notre programme. C'est à travers cette nouvelle dynamique qu'il faut comprendre l'initiative de former des jeunes à l'entreprenariat, et d'en préparer d'autres pour le marché du travail. C'est également dans cette perspective que nous sommes en train de réunir, dans nos cinq villes d'intervention: les autorités locales, les organisations de défense des droits de l'homme, les leaders communautaires, les organisations de femmes, les associations de jeunes en vue de réaliser des Plans locaux de réduction de la violence. L'objectif étant d'accompagner les acteurs dans la recherche et l'établissement de mécanismes de prévention de conflit répondant à la réalité de leur communauté.

Partenariat avec le secteur privé pour promouvoir la cohésion sociale

Dans ce numéro nous aurons l'occasion de vous présenter une approche novatrice de prévention de conflit que notre programme est en train d'expérimenter. Cette approche a l'avantage de s'inscrire dans la durée grâce à une synergie créée entre le secteur public et le secteur privé, représenté respectivement par le Ministère de la jeunesse et des sports et les chambres de commerces régionaux.

Editorial (suite)

Associer les hommes à la prévention de la violence faite aux femmes:

Nous reviendrons sur un atelier de réflexion sur l'opportunité d'associer les hommes dans la prévention de la violence faite aux femmes. Atelier animé par un panel composé du Professeur Laennec Hurbon, de l'ex. Ministre à la condition féminine Adeline M. Chancy, de la militante féministe Danielle Magloire et du Juriste Smith Maximé. Par ailleurs cet atelier offre une meilleure comprehension de la problematique de la violence faite aux femmes en Haiti et offre plusieurs pistes d'intervention.

Offrir des services de santé de qualité aux femmes victimes de violence:

Nous vous présenterons deux projets réalisés par l'UNFPA dans quatre villes du pays. Ces projets sont mis en oeuvre en réponse aux difficultés d'accès aux soins de santé de qualité pour les victimes de violence basée sur le genre... Bien d'autres sujets seront abordés. Bonne lecture!

L'équipe du:
Programme Conjoint
Pour la prévention des conflits
Et la Cohésion Sociale (PCCS)

Partenariat avec le Secteur privé pour promouvoir la cohésion sociale

Le Programme conjoint pour la prévention des conflits et la cohésion sociale(PCCS) financé par le fonds MDG-F expérimente un projet générateur d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes dans trois villes d'Haïti : les Cayes, Gonaïves et Saint-Marc. Pour inscrire ce projet dans la durée, le Programme a initié un partenariat avec les Chambres de commerces régionales. La priorité est donnée aux jeunes qualifiés et qui n'ont jamais pu intégrer le marché du travail.

Le PCCS réalise en partenariat avec les chambres de commerce du Haut Artibonite, du Bas Artibonite et du Sud un projet visant à favoriser la cohésion sociale à travers l'implication du secteur privé dans l'insertion des jeunes et l'autonomisation des femmes. Concrètement, les bénéficiaires recevront soit une formation technique sur la préparation à l'emploi avant d'être placés en stage, suivant leurs qualifications/aptitudes, chez les différents membres des Chambres de commerce partenaires ainsi que dans des institutions publiques comme la représentation régionale du Ministère du Commerce, de la Planification, ou de l'Agriculture qui ont rejoint l'initiative. L'idée, selon les représentants de la Chambre de commerce de l'Artibonite, c'est d'étendre cette synergie aux ONG, et tous les représentants du secteur privé**.** Une deuxième catégorie de bénéficiaires pourra suivre une formation technique sur la gestion de micro entreprise.

Pour Jean Rubin Télusma directeur exécutif de la Chambre de Commerce du Haut Artibonite il s'agit là d'un « partenariat gagnant-gagnant ». Il le voit davantage comme une « opportunité » pour la jeune chambre de commerce de l'Artibonite (5 ans d'existence) de donner le ton et « d'être utile à la société et surtout de mettre en évidence le rôle social des entreprises ».

Des émeutes de la faim qui ont frappé le pays, en 2008, M. Télusma dit avoir retenu une leçon *: « une seule entreprise du secteur privé a été systématiquement épargnée, justement du fait que la population ait percue son utilité sociale ».*

En renforcement des capacités des chambres de commerce partenaires, le projet facilite l'élaboration d'une base de données dans chaque ville cible comprenant le profil des jeunes demandeurs d'emplois. Cela devra permettre aux chambres de commerces régionales de disposer de données fiables sur les ressources humaines disponibles dans leur communauté. Ces statistiques pourront également servir à la prise de décision pour d'autres acteurs du secteur privé ou pour orienter les politiques publiques en matière d'insertion et d'emploi. les jeunes viennent s'enquerir. l'encadrement des jeunes va continuer meme au dela de la vie du projet.

Cependant devant l'affluence des jeunes à s'inscrire (350 en quelques jours) M. Télusma affiche un enthousiasme vite modéré par l'inquiétude : «*Les besoins, les attentes sont énormes, beaucoup plus que je ne l'imaginais. Et je suis assez inquiet à cause de la durée du projet.*» ■

Le PCCS
SUR LE TERRAIN

Offrir des services de santé de qualité aux femmes victimes de violence

«Offrir des services de santé de qualité aux femmes victimes de violence

En coordination avec les directions départementales du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme conjoint a établi un partenariat avec deux (2) ONGs : les Centres de Développement de la Santé (CDS) et « Zanmi Lasante », en vue d'améliorer les services offerts aux femmes victimes de violence basée sur le genre dans quatre villes cibles (Cayes, Port-de-Paix, Ouanaminthe et Saint-Marc). A cet effet, deux projets sont mis sur pied en vue d'assister plus de 40.000 femmes et filles victimes de violence. De plus, environ 230 membres du personnel soignant seront formés sur la dimension psychosociale de la prise en charge médicale.

- Offrir un service plus accueillant dans trois(3) hôpitaux publics et trois centres de santé et/ou dispensaires, dans les quatre villes cibles, selon les standards recommandés par le Ministère de la santé,
- Faciliter la formation des prestataires de soins pour améliorer la prise en charge des victimes de violence sexuelle,
- Mettre en place un système de sécurisation des médicaments afin d'éviter des ruptures de stock qui sont néfastes pour les victimes,
- Garantir l'enregistrement des données dans les structures de soins pour fournir des chiffres à la prise de décision,

Voilà les quatre grands objectifs des deux projets réalisés en ce moment par l'UNFPA en partenariat avec, d'une part, « Zanmi lasante » à Saint-Marc et, d'autre part, les Centres de Développement de la santé (CDS) pour les Cayes, Port-de-Paix et Ouanaminthe.

Les deux projets valorisent une approche holistique des soins aux survivantes. Ils visent, en ce sens, à renforcer les structures de prise en charge à tous les niveaux. Ce, en vue d'assurer une plus grande confidentialité des informations ainsi que la protection des femmes victimes. Vu que l'UNFPA accorde une place particulière à la santé de la reproduction, des fonds sont affectés à l'aménagement des salles d'enregistrement/réunion/counselling, des cliniques externes et des services Gynéco-obstétrique et d'urgence. De plus, il est prévu la formation du personnel soignant (médecins, infirmières, auxiliaires, travailleurs sociaux) à la prise en compte de l'aspect psychologique dans la prise en charge médicale.

Parallèlement au renforcement des équipes médicaux, 36 archivistes et statisticiens seront formés pour améliorer les techniques de collecte des données. Egalement des campagnes de communication publiquevont être égalementélaborées en vue d'informer la population sur le paquet de service disponible dans sa communauté et pourfaire la préventiondes MST/IST en cas d'agression sexuelle.

Conscient des difficultés d'accès aux médicaments pour le public cible, l'UNFPA à travers ces projets d'appui à « Zanmi Lasante » et CDS rendra disponible des intrants pour environ 10.000 survivantesà Saint-Marc et pour environ 30.000 personnes dans les trois autres villes.

Ces intrants médicaux consistent en : ARV, pilule de contraception d'urgence, dispositifs intra-utérins antibiotiques (pour le traitement et la prévention des IST ainsi que le traitement des plaies). Mais aussi: l'anatoxicine tétanique, l'immunoglobine tétanique, les vaccins contre Hépatite B, des analgésiques et anxiolytiques etc. Et pour mieux sécuriser les médicaments on a prévu la mise en place d'armoires d'urgence pour leur stockage.

En complément : Un service de prise en charge pluridisciplinaire sera expérimenté et disponible dans les Hôpitaux de référence des Cayes, Port-de-Paix et au niveau du centre de Santé de Ouanaminthe 24h/24 et 7j/7 ■

Contributions:
Erlande Egalité (UNFPA)
Muriel Antoine (UNFPA)

Prévenir la violence faite aux Femmes, Associer les Hommes

Autonomisation des femmes se conjugue aussi avec participation des hommes, c'est, du moins, la position du Programme conjoint pour la prévention des conflits et la cohésion sociale (PCCS), coordonné par le PNUD et financé par le Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En ce sens, un atelier de réflexion autour du thème : *« Prévenir la violence faite aux femmes, associer les hommes »* a réuni, à l'hôtel le Plaza (13 et 14 juin dernier) : militantes féministes, responsables politiques, d'associations de femmes et d'organisations communautaires, chercheur, professeur, étudiant(e)s et représentants d'agence des Nations Unies.

Conscient que l'autonomisation des femmes exige une approche plurielle, le PCCS a initié, avec l'appui d'un panel d'expert(e)s, une réflexion sur l'opportunité d'associer les hommes à la prévention des violences faites aux femmes.

Pierre Antoine Archange, Chargé de Programme au PNUD, a marqué l'intérêt de l'initiative dans ses propos d'introduction : *« il convient de travailler aussi bien avec les hommes et veiller à ce que la construction sociale de l'identité masculine ne se fasse pas contre, ou au détriment de celle des femmes mais plutôt dans une logique de complémentarité, de collaboration, de partenariat »*, a-t-il précisé avant de céder la parole au panel composé de l'ex. Ministre à la condition féminine Adeline M. Chancy, du Professeur Laennec Hurbon, de la militante féministe Danièle Magloire, de la Psychologue Katia Henrys et du juriste Smith Maximé.

« Les hommes doivent être partie prenante de cette bataille. Ils n'ont pas d'option ! Il y va de leur propre intérêt, car eux aussi doivent se libérer des contraintes imposés par le système. » C'est en substance les arguments développés par l'ex. Ministre à la condition féminine et aux Droits des femmes lors d'un atelier sur l'intérêt des hommes à s'allier dans la lutte contre la violence et plus spécifiquement contre les violences faites aux femmes.

Lors de son intervention, Adeline Magloire Chancy s'est volontairement écartée de la perspective manichéenne homme-femme pour proposer une vision plutôt inclusive de la lutte pour l'autonomisation des femmes en Haïti. L'ex. Ministre à la Condition féminine et aux Droits des femmes envisage une société où toutes ses composantes œuvrent à la réalisation d'un objectif commun : *« établir un ordre social plus juste »*. Et, dans cette nouvelle perspective, les hommes sont vus comme des *« alliés »*.

Pour parvenir à cet ordre social plus juste Adeline M. Chancy préconise un *« changement de paradigme »* radical pour faire évoluer les rapports du *«pater familia»* vers *«une philosophie fondée sur la personne ».* Conséquence : l'individu (homme ou femme) sera traité en fonction de son essence, de sa dignité, de son humanité et non plus sur des considérations fondées sur son sexe.

Intervenant sur le thème **« le rôle des hommes et la lutte pour les droits des femmes : un combat pour le bien commun »**, Mme Chancy a mis en avant l'intérêt de la lutte menée par le mouvement féministe haïtien sur le front institutionnel. Partant du principe que les institutions sont *« des créations humaines qui transmettent des normes et des valeurs qui tendent à nous aliéner »* et modeler nos comportements à travers un système sanction-récompense, elle demeure convaincu que ces haut-lieux qui *«maintiennent des traditions, fixent des conventions, édictent des règles de comportement, établissent des normes qui influencent le psychisme des êtres humains, avant même leur naissance»* peuvent participer dans la responsabilisation des hommes en les incitant à s'engager dans la prévention des violences faites aux femmes.

A cet effet, elle eut à rappeler son engagement à la tête du Ministère à la condition féminine conduisant à la révocation de dispositions légales sexistes dans le code pénal haïtien, plus particulièrement concernant l'adultère et le viol .

Vue de l'assistance

Photo: Georgina Yglesias/ONUFEMMES

Conception et mise en page: Vantz Brutus, vantzbrutus@gmail.com

Prévenir la violence faite aux Femmes,
Associer les Hommes (suite)

Photo Vantz Brutus/PNUD

Il existe « des hommes haïtiens »

Il existe des *« hommes haïtiens »* c'est du moins ce que révèle les conclusions d'une étude menée par la psychologue Katia Henrys sur *« la perception de la place des hommes dans la société haïtienne »,* Katia Henrys confirme que pour les Haïtiens de sexe masculin le concept de masculinité est consubstantiel aux notions de virilité, de chef, de pouvoir, de force... L'étude démontre aussi que les *« hommes haïtiens »* sont très imprégnés de leur rôle de pourvoyeur des besoins matériels de la famille et qu'ils considèrent comme valorisant d'avoir plusieurs maitresses.

Dans une autre présentation sur « l'influence des structures familiales sur la construction identitaire (femmes/hommes) dans le bassin caribéen » Katia Henrys confirme une matrifocalité dans cette région, ce, en dépit des normes machistes qui y prévalent.

Pour expliquer ce paradoxe, la chercheure favorise deux hypothèse: *«l'héritage de l'esclavage ; les problèmes économiques de la région.»*

Les recherches ont permis à Katia Henrys de cerner le malaise de l'homme haïtien résultant d'une dissonance entre la connaissance de ses obligations et son impuissance à les honorer, à cause de la détérioration des conditions économiques. Au chômage l'homme haïtien est dans l'embarras quand il lui revient d'assurer des rôles dévolus traditionnellement aux femmes, comme la garde des enfants. Ainsi, à l'instar de Mme Chancy, Katia Henrys constate que *« le système machiste se révèle pénalisant même pour les hommes qui peuvent s'y retrouver pris au piège émotionnel ».*

De son côté, le Professeur Laënnec Hurbon a revisité les *« dynamiques relationnelles hommes/femmes dans les religions en Haïti ».* Il s'est particulièrement intéressé aux *sources idéologiques de la domination masculine.*

Dans le cadre du christianisme, Laënnec Hurbon constate que tout est parti de Saint Paul à partir de ce qu'il appelle l'universalité: *«Apparemment c'est une sorte de révolution, mais il a fait une concession à la situation générale : l'homme est soumis au Christ mais la femme est soumise à l'homme qui est soumis au Christ. Ce que l'homme est au Christ, la femme l'est à l'homme.»* Au 4ème siècle, avec Saint Augustin, il relève que le corps va être considéré comme ce qui doit être totalement soumis à Dieu. C'est une vision manichéiste : le corps est du monde, du mal et en particulier le corps de la femme.

Au 12ème siècle, l'église catholique décide que l'héritage ne doit pas être disséminé. Le pouvoir est entre les mains des mâles à tous les niveaux de la société. La femme doit être soumise à l'homme et cela sera transmis au niveau de l'éducation.Toutefois, le sociologue a souligné *«une manière de contourner cela, c'est avec les congrégations féminines : les femmes sont entre elles pour sortir de la domination masculine»*

Dans les autres religions (Pentecotiste, Témoins de Jéhovah, adventistes...) il remarque que c'est la même ligne qui se profile pour les relations hommes-femmes, avec de légères variantes. Cependant dans le Vodou il semble y avoir *«quelque chose d'un peu différent».* Bien que le patriarcat soit encore présent, la différence viendrait du fait que dans le Vodou *nous ne sommes plus dans un système nucléaire: le féminin et le masculin ne sont pas donnés de manière biologique mais ce sont des pratiques sociales ; il est possible d'avoir plusieurs pères, plusieurs mères.*

Effets de l'histoire récente sur l'identité masculine

Dans sa présentation sur **«les effets de l'histoire récente sur l'identité masculine»**, Danièle Magloire indique que même si une étude de l'identité masculine en tant que telle n'a pas encore été effectuée, il est néanmoins évident que les « identités masculines et féminines se construisent en effet miroir". De la même manière qu'il y a une condition féminine, il y a une condition masculine. Etant donné qu'Haïti est une société patriarcale malgré les apparences trompeuses, la suprématie masculine est institutionnalisée, établie dans le fonctionnement de la société. C'est le cadre général par rapport au pouvoir et la force.

Durant la période de l'esclavage, « (…)les hommes et les femmes étaient des objets. Pour l'esclave mâle, non seulement il était une bête de somme mais à tout moment le maître pouvait intervenir, prendre sa femme, coucher avec elle, puisqu'elle était un objet sexuel et l'homme esclave n'avait pas la possibilité de défendre l'honneur de sa femme, sous peine d'être tué.(…) Les déportés étaient des gens qui avaient des responsabilités dans leurs communautés donc un certain statut social, pouvant diriger, et brusquement ils se retrouvaient chosifiés. Dans notre société nous ne parlons pas de l'esclavage, ce qui est différent des autres pays de la Caraïbes, quelque part on l'occulte et ce poids de l'histoire a un effet sur la construction masculine.

Sous la période de la dictature des Duvalier, et avec la systématisation du contrôle intégral de la société, l'homme est placé dans une position ambiguë. On galvanise le sens de la virilité liée à la force et en même temps, [mais] le système peut vous réduire à néant à tout moment.

Avec l'après dictature, la résurgence du mouvement féministe a été un moment important. (…) Des femmes se soulèvent pour dire qu'elles ne veulent pas que la démocratie se construise à leurs dépens. Elles mettent en avant deux problèmes importants : la discrimination et la violence. Le mouvement très marquant dès avril 1986, a donné naissance à un bourgeonnement de groupements de femmes ce qui est différent de ce qui se passe dans la région. (…) Les femmes ont eu le droit de vote en 1950, elles l'ont exercé en 1957, il y a eu 29 ans de dictature où il n'était pas question d'exercer ces droits, on recommence en 1986 et il y a des péripéties politiques. Donc le temps d'apprentissage est très court pour les femmes. Les hommes se considèrent comme des citoyens revendicatifs, les femmes sont vues comme des soutiens, sauf pour le mouvement féministe.

[Aujourd'hui,] la question économique est déterminante. Il est attendu que l'homme, un vrai, s'occupe de sa famille même si cela est un mythe. Les hommes n'ont pas accès à des revenus qui leurs permettent de prendre en charge les familles. Mais c'est un mythe important qui est un fondement de l'identité masculine et le pays qui n'arrête pas de s'appauvrir met les hommes dans cette situation de ne pas pouvoir faire face. Mme Magloire a conclu en affirmant que, « Malgré les malaises, nous sommes capables en tant que société humaine, de faire un ensemble de compromis mais si ces compromis ne sont pas orientés, ils peuvent se faire au détriment des droits des personnes. »

Nouvelles Perspectives

Intervenant sur le thème *« Repenser les rôles : vers de nouveaux modèles masculins ?»* le dernier panéliste, le juriste Smith Maximé, a conclu que le modèle (machiste) était *« en crise »*.

Il a donc proposé un changement de paradigme. M. Maximé a prôné la coopération et l'entente en lieu et place de la domination. Il a envisagé une société où les valeurs ne s'enracinent plus sur l'orgueil masculin mais plutôt sur l'humilité masculine. Dans cette nouvelle perspective il a osé repenser les rôles : Pourquoi, nous les hommes, ne pas prendre soin des bébés ? Faire la lessive ? Préparer la nourriture … s'est-il interrogé, avant convier l'assistance à continuer l'exercice consistant à inverser puis repenser les rôles de père, frère, conjoint, fils dans l'espace familial.

En complément des exposés, des travaux en atelier ont été organisés pour recueillir des idées de l'assistance sur :

« Les grands axes d'un plan d'action pour l'implication des jeunes hommes dans la prévention de la violence »

Des groupes de travail ont été constitués pour élaborer des idées-actions pour : les mères, les pères, les jeunes hommes, les jeunes filles, les éducateurs, les autorités publiques. Parmi les idées évoquées nous retenons : sensibilisation, travail avec les médias et les églises,

Prévenir la violence faite aux Femmes, Associer les Hommes (Fin)

formations pour les éducateurs, travail avec les comités de quartiers, former plus d'associations d'hommes etc.

Contacté suite à cet atelier, M. Bélizaire Jean Claude Coordonateur-adjoint de l'Association des hommes dévoués du Sud-est (AHDSE), basé à Jacmel, nous explique que sa conviction de travailler aux côtés des femmes en est sorti renforcée. Cette association d'hommes, fruit d'une sensibilisation accrue de l'association de femmes *(Fanm Deside)*, travaille depuis six ans dans le domaine de la formation et de la sensibilisation des hommes pour la prévention des violences faites aux femmes ■

Vantz Brutus/PNUD

« Les violences faites aux femmes en Haïti et dans le monde demeurent une réalité dans la vie quotidienne de nombreuses femmes et ce, malgré les avancées et les efforts faits au cours des dernières décennies sur la question. Au niveau national, l'Etat et la société civile en particulier grâce à la Concertation Nationale contre les Violences faites aux Femmes, ont permis que cette question sorte de l'ombre, que les femmes violentées aient accès à plus de services et que certaines lois discriminatoires soient abolies. Les campagnes de sensibilisation et de formation ont permis à plus de femmes de connaître leurs droits mais peu d'hommes en Haïti se sont retrouvés impliqués de manière active dans les activités de prévention de la violence faite aux femmes. Au niveau international en 2004, La Commission des Nations Unies pour le Statut de la Femme a adopté une résolution visant à travailler activement à l'implication des hommes et des jeunes hommes dans l'égalité de genre. En Haïti, les principales actions entreprises dans le domaine de l'implication des hommes sur les questions d'égalité entre hommes et femmes, se sont faites à l'initiative d'organisations féministes. Le mouvement féministe haïtien, au cours des dernières années, a beaucoup travaillé dans le champ de la prévention de la violence faite aux femmes et de l'accompagnement des personnes violentées. C'est une préoccupation qui a fait partie des revendications importante dans la période de l'après Duvalier. »

PCCS Faits et Chiffres

Faits saillants et chiffres

Durée: 2010-2012
Budget : USD 7,000,000
Agences de mise en œuvre :
PNUD/OIM/UNFPA/ONUFEMMES/UNESCO
Villes cibles principales : Ouanaminthe, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint-Marc, Les Cayes (quelques activités poctuelles dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince)

Mise en place d'un système national de collecte de données sur la violence

Un observatoire national de la violence et de la criminalité fonctionne actuellement au sein de l'Université d'Etat d'Haïti ;
www.onavc.ueh.edu.ht
Une enquête de victimisation réalisée dans les quartiers vulnérables de Port-de-Paix, des Cayes, des Gonaïves, de Saint-Marc, d'Ouanaminthe et de Port-au-Prince ;
Un rapport de victimisation élaboré ;
Des conférences-débats réalisés sur la thématique de la violence.

Renforcement des capacités locales de prévention de la violence

150 membres du corps professoral ont été mobilisés pour une concertation en vue d'élaborer le manuel national de résolution des conflits en milieu scolaire ;
900 jeunes ont partagé leurs expériences de la violence et ont été mobilisés pour participer aux plans de résolution de conflits ;
164 jeunes des cinq villes cibles formés sur la prévention des conflits au moyen de l'art ;
300 journalistes formés sur la prévention de conflits en période électorale ;
9 Radio communautaires renforcées et habilitées à diffuser des émissions de prévention de la violence ainsi que des campagnes de communication sur le sujet.

Offre d'Opportunités économiques

7,349 personnes ont bénéficié d'un emploi temporaire durant au moins deux semaines après le passage

PCCS Faits et Chiffres (suite)

du tremblement de terre de janvier 2010 ;
31 organisations communautaires réhabilitées ;
32 jeunes diplômés bénéficient d'un stage en entreprise pendant 3 mois avec des possibilités d'emploi ;
60 jeunes non diplômé de 18-30 ans des deux sexes (50%H et 50% F) ont suivi un stage en entreprise comme salariés.
77 jeunes du camp Corail ont reçu une formation en microbusiness/gestion des conflits.
5 jeunes venant du Camp Corail reçoivent une formation dans la conduite d'engin lourd.
22 femmes entrepreneurs bénéficient d'une subvention pour la mise sur pied ou le renforcement de leur micro entreprise ;
245 femmes sélectionnées pour suivre un cours de développement des capacités entrepreneuriales.

Amélioration de la réponse aux victimes de violence

5 Centres d'Ecoute créés pour faciliter la réhabilitation et la réinsertion sociale des survivantes de violences sexuelles.
Plus de 1,000 victimes de violence sexuelle accompagnées dont 111 cas ayant fait l'objet de poursuite judiciaire.
2 centres d'écoute sont identifiés pour la mise en place d'une activité génératrice de revenus en vue d'améliorer les conditions de vie des victimes de violence basée sur le genre ■

Un match de Basket-ball entre jeunes de différents quartiers des Cayes à l'occasion de la journée mondiale de la Paix, 21 sept.2012

PCCS/UNESCO
Le sport et l'art au service de la cohésion sociale

Photos: Willy Fortuné/PNUD
21 septembre: Un adolescent peint une toile à la maison des jeunes de VDH/Cayes

« Aujourd'hui j'ai appris quelque chose: pour éviter tout type de violence il faut chercher à connaitre les qualités et défauts des autres, ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas. Quand on discute, il faut apprendre à pardonner et à tolérer les autres pour éviter tout type de violence.» Ce témoignage de Martine Amazan, une adolescente rencontrée le 21 septembre, à l'issue d'un débat à la maison des jeunes de VDH des Cayes, résume bien l'esprit du projet de promotion à l'insertion des jeunes de l'UNESCO.

Ce projet vise à renforcer la cohésion sociale à travers le sport et l'art dans le cadre du programme conjoint. Ces activités constituent une part intégrante du 21 septembre, célébrant la journée mondiale de la paix.

Au travers d'activités sportives comme le basket-ball et le tennis de table les jeunes ont été aussi invités à débattre et mettre en pratique les notions de fair-play et de tolérance. Des ateliers de peintures sont organisés chaque week-end au sein des maisons de jeunes des Cayes, de Gonaïves et de Ouanaminthe.

Au total, l'UNESCO, à travers le VDH (Volontariat pour le développement d'Haïti), facilite l'encadrement de 1800 jeunes vivant aux Gonaïves, Ouanaminthe et aux Cayes. Soient: 900 jeunes participant aux débats, 450 jeunes prenant part aux activités sportives et 450 autres à la peinture.

Ce projet permettra aussi aux jeunes de partager leurs expériences de la violence et à réfléchir sur les possibilités de renforcer la cohésion sociale, tant du point de vue personnel, que communautaire ou institutionnel. Ces propositions seront intégrées dans la filière « Voie des jeunes », en vue de l'élaboration du Plan National de Réduction de la Violence ■

Contributions:
Géraldine Le Carret (UNESCO)
Willy Fortuné (PNUD)

Pauline Jn Louis

Volontaire des Nations Unies assurant la coordination du Programme conjoint aux Gonaïves et à Saint-Marc

Cette rubrique est dediée aux contributeurs anonymes dont l'engagement personnel a été déterminant dans la mise en oeuvre du Programme Conjoint. Ce mois-ci nous honorons notre collègue Pauline Jean Louis, une Volontaire des Nations Unies...

«Jamais sans les acteurs locaux!»

« Je constate que rien ne vaut les projets qui adoptent effectivement une approche participative comme c'est le cas du programme conjoint. C'est pour cela que je ne cède jamais à la tentation de faire à la place des acteurs locaux, mais de préférence je m'emploie à les aider à développer leurs capacités. Je crois que c'est seulement à ce prix qu'on peut arriver au développement durable. »

Née à Saint-Michel de l'Attalaye, (commune du département de l'Artibonite), Pauline Jn Louis est mariée et mère d'une fille et d'un garçon. Diplômée en Sciences Economiques, elle compte dix ans d'expériences professionnelles dans des domaines variés qui lui offre une perspective unique dans l'analyse des défis au développement de sa région.

Elle a ainsi occupé des fonctions administratives aussi bien que des postes de terrain qui lui ont mis plus directement en contact avec les bénéficiaires de projets (Agent de développement communautaire, enquêtrice). Elle a aussi à son actif une expérience en suivi et évaluation et en gestion de projet (Assistante de programme).

Pauline a fait ses premiers pas dans le secteur privé avant de mettre ses compétences au service des organisations internationales telles : Action contre la faim, CHF International, Handicap International.

Elle a rejoint l'équipe du programme conjoint en tant que **Volontaire des Nations Unies** au début de cette année. A ce titre, elle doit assurer la coordination entre les différents partenaires du programme conjoint sur le terrain et participer à la mise en œuvre de projets visant l'autonomisation des femmes et l'offre d'opportunités économiques aux jeunes.

Sur place, elle a dû faire face à bien des difficultés. Le PNUD n'a pas de bureau dans l'Artibonite, elle doit compter sur son expérience pour résoudre des difficultés de communication.
Et justement, son expérience lui a permis de se distinguer. Son sens d'initiative et son intelligence émotionnelle aidant, elle a su développer (en un temps record) et entretenir de bonnes relations, à la fois avec les autorités locales, le secteur privé, et d'autres partenaires locaux incontournables dans la mise en œuvre des projets.

Pauline s'est montrée particulièrement efficace dans le suivi du partenariat avec les chambres de commerces régionaux des Gonaïves et de Saint-Marc consacrant l'implication du secteur privé dans la prévention de conflits et la cohésion sociale.

Ses compétences furent vite remarquées si bien qu'elle fut parfois sollicitée à intervenir sur d'autres fronts.

S'agissant de sa source de motivation, elle nous confie: « c'est d'abord le fait que le programme conjoint soit en ligne droite avec mes aspirations personnelles et professionnelles. La satisfaction des partenaires avec lesquelles je travaille sur le terrain renforce aussi mes motivations. Ils se montrent plus que satisfaits de l'accompagnement dont ils sont l'objet grâce au programme conjoint. »

Pauline veut continuer de se rendre utile pour sa communauté tout en augmentant ses chances de faire carrière dans les Nations Unies. Pour cela elle entend obtenir très vite un master en développement ■

Soutien à l'intégration sociale des jeunes vulnérables

L'OIM participe à l'intégration de 60 jeunes issus de quartiers vulnérables aux Gonaïves dans le cadre d'un projet pilote. Après avoir bénéficié d'une formation portant sur: la rédaction d'un CV, les règles élémentaires de conduite professionnelle, les notions de droits et devoirs etc. les bénéficiaires commencent à être placés en stage dans des entreprises partenaires aux Gonaïves.

Prévention du VIH-SIDA et protection des femmes dans les situations de catastrophes naturelles

l'ONUFEMMES va réaliser au cours du mois d'Octobre deux types d'ateliers au bénéfice des organisations de femmes. partenaires. Le premier portera sur la prévention du VIH/SIDA et le second sur la protection des femmes dans les situations de catastrophes naturelles. Ce deuxième atelier réunira les acteurs impliqués dans la promotion et la protection des droits des femmes dans le but d'établir (ou d'actualiser) un mécanisme de protection des femmes dans les circonstances particulières de catastrophes naturelles auxquelles Haiti est régulièrement exposé.

Prévenir la violence par l'offre d'opportunités économiques aux femmes et aux jeunes

Le Programme Conjoint a lancé au cours du mois de septembre un appel à proposition de projets visant à prévenir la violence tout en favorisant l'autonomisation des femmes et l'insertion des jeunes dans cinq villes:

- Initiatives de création d'opportunités économiques pour les jeunes à risque
- Projets de formation et de sensibilisation des jeunes contre toutes les formes de violence
- Projets de dialogue communautaire et de renforcement de la cohésion sociale.

Le Programme Conjoint financera ces projets à concurrence de $30.000 américain chacun. Seuls les organisations sur place sont habilitées à participer. Les propositions de projet devront tenir compte des besoins exprimées par les acteurs lors des ateliers pour la préparation des plans de réduction de la violence:

Vers l'adoption de plans de réduction de la violence dans les villes cibles

Le Programme Conjoint réalise au cours du mois d'octobre un atelier pour préparer des plans de réduction de la violence dans chacune de ces cinq villes d'intervention. Ces ateliers mettront ensemble les autorités locales, la société civile, le secteur privé, ainsi que des acteurs de la communauté internationale en vue de l'identification et l'adoption de solutions concertées, durables et adaptées aux réalites locales.

Ces ateliers s'inscrivent dans la recherche et la mise en place de structures pérennes visant à prévenir et apporter une réponse durable au phénomène de violence dans les milieux urbains.

Former les journalistes des radios communautaires pour prévenir la violence

Le Programme Conjoint a facilité la formation d'une vingtaine de journalistes de radios communautaires sur la problématique de la violence du 14 au 17 août. Cette formation animée par la Société d'animation et de communication sociale (SAKS) avait pour objectif de porter les journalistes à mieux identifier les différentes formes de violence afin de participer plus efficacement à sa prévention. Une attention particulière a été accordée à la violence faite aux femmes.

Répertoire des acteurs intervenant dans la prévention de la violence

Pour faciliter une meilleure coordination entre les ateurs, de même que l'accès aux soins aux victimes, le Programme Conjoint réalise le répertoire des acteurs intervenant dans la prévention de la violence et la prise en charge des victimes. Ces répertoires sont réalisés par URAMEL dans les cinq (5) villes d'intervention du PCCS, plus Port-au-Prince.

Faites-nous part de vos suggestions

Ecrivez-nous à:

mdgfhaiti@gmail.com

Conception et réalisation graphique: Vantz Brutus, vantzbrutus@gmail.com